Envoyé en préfecture le 28/04/2023
Reçu en préfecture le 28/04/2023
Publié le 28 AVR. 2023
ID : 074-247400112-20230425-DEL_2023_59-DE

République Française

Pays de Cruseilles
COMMUNAUTE DE COMMUNES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 25 AVRIL 2023
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 19 avril 2023, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles – 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille
M. Jean-Pierre CAUQUOZ ***procuration***, Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS ***procuration***

Commune d'Andilly
M. Vincent HUMBERT

Commune de Cernex
M. Vincent TISSOT

Commune de Cercier
M. Patrice PRIMAULT

Commune de Copponex
M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER ***procuration***

Commune de Cruseilles
Mme Sylvie MERMILLOD, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia EICHLER ***procuration,*** Mme Chrystel BUFFARD, M. Bernard DESBIOLLES, Mme Valérie PERAY ***procuration***, M. Nathan JACQUET, M. Jean PALLUD, M. Jérôme JONFAL

Commune de Cuvat
Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey
M. Pierre GAL

Commune de Menthonnex en Bornes
M. Guy DEMOLIS ***procuration***, Mme Nathaly HENRY

Commune de Villy le Bouveret
M. Jean-Marc BOUCHET ***procuration***

Commune de Saint-Blaise
Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy-le-Pelloux
Mme Charlotte BOETTNER

Commune de Vovray-en-Bornes
M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 27 Absent : 1

Secrétaire de séance : M. Jean PALLUD

Date d'affichage : 28 AVR. 2023

OBJET : CONSTRUCTION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS (CIS) DE CRUSEILLES ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT

Envoyé en préfecture le 28/04/2023
Reçu en préfecture le 28/04/2023
Publié le 28 AVR. 2023
ID : 074-247400112-20230425-DEL_2023_59-DE

CONSTRUCTION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS (CIS) DE CRUSEILLES ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT

Vu l'article R.1424-30 du Code générale des collectivités territoriales

Vu la délibération n°2021-01 du Conseil communautaire en date du 26 janvier 2021

Monsieur le Président rappelle qu'en janvier 2021, la CCPC a approuvé la revalorisation du montant de l'autorisation de programme datant de juin 2018 ainsi que le plan de financement pour la construction du Centre d'Incendie et de Secours de Cruseilles, dont le montant d'opération était identifié à 3 860 000 € HT.

En novembre 2022, les évènements géopolitiques concomitants au lancement des marchés de travaux de ce projet ont entrainé une hausse des coûts et des indices de révision de prix. Cela s'explique par les éléments ci-après :

- Le poste taxes branchements et frais divers diminue de 14 824 € HT en raison de l'attribution de contrats

- Le poste adaptation au terrain intègre le montant de l'étude hydrogéologique et les études géotechniques complémentaires et augmente de + 11 188 € HT

- Le poste travaux augmente de + 488 853 € HT en raison de :
  - La révision du coût prévisionnel des travaux valeur avril 2022 : + 352 717 € HT
  - L'augmentation des taux de risques à 10 % compte tenu du contexte géopolitique et économique mondial et notamment son impact sur le montant des offres travaux à venir : + 201 264 € HT
  - A l'ajustement du taux de tolérance de la maitrise d'œuvre : - 65 128 € HT

- Le poste honoraires diminue de 34 535 € en raison de l'attribution de contrats

- Le poste actualisation et révisions augmente de 59 861 € HT de manière à intégrer l'augmentation du taux d'actualisation identifié par les index du bâtiment.

Ce bilan entraine une augmentation du montant prévisionnel du coût global de l'opération.

Pour permettre la passation des derniers marchés, le SDIS avait délibéré sur une revalorisation du montant de l'autorisation de programme qui s'élève maintenant à 4 375 000 € HT, incluant aussi une augmentation de la provision pour imprévus.

Le plan de financement correspondant figure en annexe.

Sur la base de ce nouveau montant et conformément aux règles de financement des opérations immobilières du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), la participation de la CCPC sera portée de 1 203 918 à 1 358 418 € HT, soit une augmentation de 154 500 €.

Monsieur le Président invite ainsi le Conseil communautaire à se prononcer sur le nouveau montant de la subvention à verser au SDIS.

Envoyé en préfecture le 28/04/2023
Reçu en préfecture le 28/04/2023
Publié le 28 AVR. 2023
ID : 074-247400112-20230425-DEL_2023_59-DE

Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé de son Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité

➔ **ACCEPTE** le nouveau plan de financement

➔ **APPROUVE** la subvention d'équipement à verser au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Haute-Savoie d'un montant de 1 358 418 euros HT

➔ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document afférent à l'exécution de la présente délibération

Le Secrétaire de Séance
Jean PALLUD

Acte certifié exécutoire le : 28 AVR. 2023

Le Président
Xavier BRAND

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES 74350

ANNEXE 2

PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION DU CENTRE DE SECOURS DE CRUSEILLES

Montant HT de l'autorisation de programme du 26/06/2018	**3 200 000 € HT**
Montant HT de l'autorisation de programme modificative du 26/01/2021	**3 860 000 € HT**
Montant HT de la nouvelle autorisation de programme modificative	**4 375 000 € HT**
Montant total de la participation initiale de la communauté de commune du pays de Cruseilles	**960 000 € HT**

CALCUL DE LA NOUVELLE PARTICIPATION

	% de participation	Assiette	Total
Assiette de participation "construction"	30%	4 145 412	1 243 624 € HT
Assiette de participation "adaptation au terrain"	50%	229 588	114 794 € HT
Montant total de la nouvelle participation			**1 358 418 € HT**

REPARTITION DE LA NOUVELLE PARTICIPATION FINANCIERE

Modalités de versement de la nouvelle participation financière	**Répartition**	**Montant des versements**
Après signature du marché de maîtrise d'œuvre (année N1 - déjà versé)	10%	96 000 € HT
Après signature des marchés de travaux (année N2)	20%	271 684 € HT
Au cours de la 2ème année de travaux (année N3)	30%	407 525 € HT
Le solde après adoption du décompte général définitif et ajustement de la participation	Solde	583 209 € HT
Montant HT prévisionnel de la participation financière de la collectivité		**1 358 418 € HT**

Envoyé en préfecture le 28/04/2023
Reçu en préfecture le 28/04/2023
Publié le
ID : 074-247400112-20230425-DEL_2023_59-DE

BILAN PREVISIONNEL DE L'OPERATION DU CS DE CRUSEILLES

ANNEXE 1

	Objet	Bilan prévisionnel AP2	Bilan prévisionnel PRO2/DCE	Ecart (Bilan - AP)	Commentaires et informations complémentaires
Taxes, branchements, frais divers					
Taxes (d'aménagement communale,départementale,		0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Taxe de parlicipation à l'assainissement collectif	taxe EU	2 600,00 €	2 600,00 €	0,00 €	
Frais de raccordement AEP	AEP	2 500,00 €	2 500,00 €	0,00 €	
Frais de raccordement au réseau électrique	électricité	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €	
Frais études et raccordement FT ORANGE	télécommunications	2 500,00 €	2 500,00 €	0,00 €	
Géomètre	relevé topographique	10 000,00 €	3 176,20 €	-6 823,80 €	
Frais d'Huissier		700,00 €	700,00 €	0,00 €	
Divers : Reprographie,annonce		10 000,00 €	2 000,00 €	-8 000,00 €	
Sous total taxes, branchements, frais divers		33 300,00 €	18 476,20 €	-14 823,80 €	
Adaptation au terrain					
Sondages géotechniques (G11)	études géotechniques G11	2 850,00 €	2 850,00 €	0,00 €	
Sondages géotechniques (G12/G2/G4)	Mission géotech G2 / G4	13 800,00 €	10 408,13 €	-3 391,88 €	Arrêt marché
Etude & sondages complémentaires	Etude de liquéfaction	10 625,50 €	7 705,00 €	-2 920,50 €	
Sondages géotechniques (G12/G2/G4)	Mission géotech G2 / G4 - réattribution du marché	0,00 €	17 500,00 €	17 500,00 €	Nouveau marché
Etude hydrogéologique	Demande Agence Régional de Santé		876,14 €		Demande lors de l'examen du PC
Sous total adaptation au terrain		27 275,50 €	39 339,27 €	11 187,63 €	
Travaux de construction					
	Travaux TCE VRD et fondations inclus	2 751 558,00 €	3 104 275,00 €	352 717,00 €	
Imprévus ou demande MO (10%)		109 162,90 €	310 427,50 €	201 264,60 €	
Taux de tolérance PRO		82 546,74 €	0,00 €	-82 546,74 €	
Taux de tolérance TRAVAUX		85 023,14 €	102 441,08 €	17 417,93 €	
Sous total TRAVAUX		3 028 290,78 €	3 517 143,58 €	488 852,79 €	
Honoraires études					
Frais PI programmiste	programmiste	23 000,00 €	23 000,00 €	0,00 €	
Vacations jury concours	JURY candidature	3 524,13 €	3 524,13 €	0,00 €	
Indemnités Lauréats concours	ESQ concours	30 000,00 €	30 000,00 €	0,00 €	
Frais d'études – PI	Maîtrise d'œuvre	283 750,00 €	326 360,49 €	42 610,49 €	
	Provision pour avenant MOE	60 194,75 €	5 000,00 €	-55 194,75 €	
	Contrôle technique	14 060,00 €	14 060,00 €	0,00 €	
	Coordonnateur sécurité	7 115,50 €	7 115,50 €	0,00 €	
	OPC	21 812,62 €	21 812,62 €	0,00 €	
	Référent COVID 19	19 200,00 €	0,00 €	-19 200,00 €	
Etudes complémentaires	analyse amiante en laboratoire	930,00 €	930,00 €	0,00 €	
	diagnostic amiante sur enrobés et HAP	250,00 €	250,00 €	0,00 €	
	diagnostic de pollution des sols	3 690,00 €	3 690,00 €	0,00 €	
	étude foudre	14 000,00 €	2 450,00 €	-11 550,00 €	
	étanchéité à l'air		3 360,00 €		
Assurance construction	assurance DO	54 509,23 €	63 308,58 €	8 799,35 €	
	assurance TRC				
Sous total honoraires études		536 036,23 €	504 861,32 €	-34 534,91 €	
Actualisation et révisions					
Révision travaux		214 554,07 €	254 406,72 €	39 852,65 €	Evolution BT01 de + 6,20 % sur 1 an à mars 2022
Révisions Honoraires		20 306,64 €	40 315,29 €	20 008,65 €	Evolution ING de + 5 % sur 1 an à mars 2022
Sous total actualisation et révisions		234 860,71 €	294 722,01 €	59 861,30 €	
	TOTAL	3 859 763,23 €	4 374 542,37 €	510 543,00 €	

MONTANT DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME	3 860 000,00 €	4 375 000,00 €	515 000,00 €	HT
	4 632 000,00 €	5 250 000,00 €	618 000,00 €	TTC

*NOTA

le montant des marchés de travaux est de 3 265.179 € HT

le dépassement de la ligne "Travaux TCE pourra être absorbé sur la ligne "Imprévus ou demande MO"

Envoyé en préfecture le 28/04/2023
Reçu en préfecture le 28/04/2023
Publié le 28 AVR. 2023
ID : 074-247400112-20230425-DEL_2023_59-DE